



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 09/02/2026

Analyse des marges dans la chaîne de la distribution alimentaire en Martinique : un écart limité avec l'Hexagone en 2023, sauf dans le secteur de la logistique

Dans cette nouvelle publication, l'IEDOM analyse les données de rentabilité financière des entreprises présentes le long de la chaîne de distribution alimentaire en Martinique, en comparaison avec l'Hexagone et les autres départements d'Outre-mer. Cette étude, réalisée sur la base des données comptables de 2023, apporte un éclairage essentiel à la compréhension des mécanismes qui influencent les prix alimentaires sur le territoire.

Les manifestations contre la vie chère survenues à l'automne 2024 en Martinique ont remis en lumière cette problématique à laquelle font face l'ensemble des territoires ultramarins. Les prix à la consommation alimentaires étaient 40 % plus élevés en Martinique que dans l'Hexagone en 2022, et la dynamique inflationniste récente n'a pas inversé la tendance.

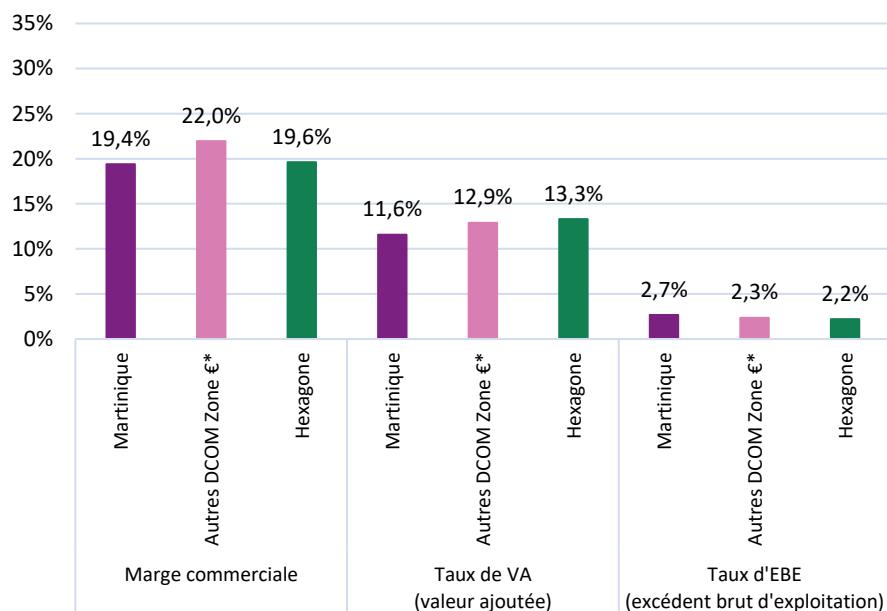
Les acteurs intervenant dans la chaîne de distribution alimentaire contribuent, par les marges qu'ils appliquent, à la formation des prix à la consommation. Cet élément peut constituer, parmi d'autres, un facteur explicatif de la cherté de la vie.

L'analyse des données comptables 2023 de ces acteurs intervenant sur le territoire martiniquais et la comparaison avec leurs homologues hexagonaux permettent de tirer les constats suivants :

- **Dans le commerce alimentaire de détail**, les marges des entreprises martiniquaises sont proches de celles observées dans l'Hexagone (elles sont équivalentes pour les grandes surfaces et plutôt inférieures pour les petites et les commerces spécialisés). Par rapport à l'Hexagone, la rentabilité des distributeurs martiniquais est obérée par le poids plus élevé des achats de marchandises dans leur chiffre d'affaires. Ce surcoût est néanmoins compensé par le poids moindre de leurs charges salariales.
- **Dans le commerce alimentaire de gros**, les marges des entreprises martiniquaises sont légèrement supérieures à celles de leurs homologues de l'Hexagone. Le poids des achats de marchandises est également assez fortement pénalisant mais elles bénéficient de dépenses d'approvisionnement (regroupant les dépenses de combustibles, fournitures, emballages, etc.) dont le poids est nettement plus faible par rapport à l'Hexagone.
- **Dans le secteur de la logistique** (pour lequel la distinction entre distribution alimentaire et distribution non-alimentaire n'est pas possible), les entreprises martiniquaises dégagent des taux de valeur ajoutée bien plus élevés, de nature à contribuer à la vie chère. Cependant, ils sont entièrement absorbés par des dépenses de personnel dont le poids est bien plus important que dans l'Hexagone, tandis que le taux d'EBE (excédent brut d'exploitation) est peu différent de ce que l'on observe dans l'Hexagone.

Cette analyse est réalisée sur la base de données comptables non consolidées. Cette approche est nécessaire pour pouvoir isoler au sein d'un groupe les entités exerçant dans la distribution alimentaire et permettre ainsi les comparaisons pertinentes. Elle présente néanmoins des limites, car elle ne permet pas d'identifier au sein d'un même groupe les opérations réalisées qui pourraient modifier la rentabilité d'une de ses activités.

Indicateurs de rentabilité pour les supermarchés et hypermarchés de la distribution alimentaire martiniquaise en 2023 (en %)



*Autres départements et collectivités d'Outre-mer (DCOM) de la zone euro

Sources : base Fiben IEDOM, Banque de France

Pour lire la publication cliquez ici : [Analyse des marges dans la chaîne de la distribution alimentaire en Martinique](#)

L'**Institut d'émission des départements d'outre-mer** assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines

Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site www.iedom.fr

Contact presse : Adrien Boileau - tél : Tél. +596 596 59 44 14 / 06 96 22 27 06, Adrien.BOILEAU@iedom.fr